



**PRÉFET DE LA  
RÉGION  
PAYS-DE-LA-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R52-2025-097

PUBLIÉ LE 8 DÉCEMBRE 2025

# Sommaire

**Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique-Manche Ouest /**  
R52-2025-12-08-00001 - ARRÊTÉ 43/2025/DIRM-NAMO/RUO du 08  
décembre 2025 portant subdélégation de signature en matière de  
pouvoir adjudicateur et d'ordonnancement secondaire (11 pages)

Page 3

Direction Interrégionale de la Mer Nord  
Atlantique-Manche Ouest

R52-2025-12-08-00001

ARRÊTÉ 43/2025/DIRM-NAMO/RUO du 08  
décembre 2025 portant subdélégation de  
signature en matière de pouvoir adjudicateur et  
d'ordonnancement secondaire



**ARRÊTÉ n° 43/2025/DIRM-NAMO/RUO**

portant subdélégation de signature en matière de pouvoir adjudicateur et  
d'ordonnancement secondaire

**La directrice interrégionale de la mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest**

Vu le décret du 11 janvier 2023 nommant M. Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE, préfet de la région Bretagne et préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 mars 2022 nommant Mme Sandrine SELLIER-RICHEZ, directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022 ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 2025/SGAR/DIRM NAMO/74 du 22 mai 2025 portant délégation de signature à Mme Sandrine SELLIER-RICHEZ, directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Bretagne n°2025/DIRM/DSF-marchés du 8 décembre 2025 portant délégation de signature à Mme Sandrine SELLIER-RICHEZ, directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest, en matière d'ordonnancement secondaire ;

Vu l'arrêté du directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest n° 20/2017 du 15 mars 2017 relatif à l'organisation de la direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest.

## ARRÊTE

### **ARTICLE 1 : COMPÉTENCE EXCLUSIVE ET SUBDÉLÉGATIONS SANS LIMITATION DE MONTANT**

#### **1.1 : Compétence exclusive des préfets de région**

Demeurent sous la compétence exclusive des préfets de région :

- les lettres informant le contrôleur budgétaire régional des motifs de la décision de ne pas se conformer à l'avis qu'il a donné, en cas d'avis défavorable de celui-ci ;
- les décisions de passer outre aux avis défavorables du contrôleur budgétaire régional en matière d'engagement de dépenses ;
- les ordres de réquisition du comptable public ;
- les actes du contentieux administratif ;
- les conventions passées avec les régions Bretagne et Pays de la Loire.

#### **1.2 : Compétence exclusive de la directrice interrégionale**

Demeurent sous la compétence exclusive de la directrice interrégionale :

- les marchés relevant du BOP 149
- les baux et concessions de logement

#### **1.3 : Subdélégation en matière de pouvoir adjudicateur et ordonnancement secondaire**

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice interrégionale, la délégation qui lui est conférée en matière de pouvoir adjudicateur et d'ordonnancement secondaire sur tous les BOP relevant de sa compétence – à l'exclusion de ceux mentionnés à l'article 1.1 – sera exercée, dans le cadre de leurs fonctions et attributions respectives, par :

Eamon MANGAN	Directeur adjoint Activités maritimes	Sans limitation de montant
Éric VASSOR	Directeur adjoint Sécurité maritime	
Gonzague DE MONCUIT DE BOISCUILLE	Directeur adjoint délégué Activités maritimes	
François PETIT	Chef du service de la réglementation et de l'appui aux filières maritimes	
Sophie ROUX	Secrétaire générale	
Elodie LE RHUN	Secrétaire générale adjointe	
Céline BODENES	Secrétaire générale adjointe	

## **ARTICLE 2 : SUBDELEGATION DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Subdélégation est donnée aux personnes ci-dessous aux fins de négociation et signature des conventions, marchés et devis, quelle que soit la procédure de passation, ainsi que tous les actes et pièces relatifs à leur exécution, dans la limite de leurs fonctions et attributions respectives :

<b>Agent</b>	<b>Poste</b>	<b>BOP</b>	<b>Montant maximal (HT)</b>
<b>Cabinet de Direction</b>			
Jacqueline JOUVENCE	Directrice de cabinet	205	4 000 €
<b>Secrétariat Général</b>			
Sébastien ARNOUX	Chef bureau finances	205	10 000 €
		217	
		348	
		349	
		362	
		723	
Laurence LOPEZ	Gestionnaire finances	205	2 000 €
Adrien HARDY	Gestionnaire finances	205	2 000 €
Stéphanie FACHON	Cheffe UFASST	205	10 000 €
		217	
Marie CHAPUIS	UFASST	205	10 000 €
		217	
Claire LE MAREC	UFASST	205	10 000 €
		217	
Yann FLEURY	Chef USI	205	25 000 €
<b>Mission de coordination des politiques de la mer et du littoral (MCPML)</b>			
Hélène LEGRAND	Cheffe de service	113	10 000 €
		205	
Yannick DEBRABANT	Adjoint à la cheffe de service	113	10 000 €
		205	
Mickaël HAMONIC	Chargé de mission SIG	205	800 €
<b>Service de contrôle des activités maritimes (SCAM)</b>			
Gaëlle CHAIGNEAU	Cheffe de service	205	50 000 €
Laurent MENGUY	Adjoint à la cheffe de service	205	50 000 €
<b>PAM THEMIS</b>			
Ariane PROVOST-REGAUD	Commandante	205	25 000 €

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

3/12ac

Frédéric SCHNEIDER	Commandant	205	25 000 €
<b>Service des gens de mer et de l'enseignement maritime (SGMEM)</b>			
Yves TERTRIN	Chef de service	205	4 000 €
Sonia TRIVIDIC	Adjointe au chef de service	205	4 000 €
Virginie GONTIER	Adjointe au chef de service	205	4 000 €
<b>Mission communication, données, études et statistiques (MCDES)</b>			
Anne RICHARD	Cheffe MCDES	205	4 000 €
<b>Service de la réglementation et de l'appui aux filières maritimes (SRAFM)</b>			
Marie BEAUSSAN	Cheffe URDP	205 (FIM et FEAMPA)	Sans limitation
Ingrid BEAUSEIGNEUR	Cheffe BSEFM	205 (FIM et FEAMPA)	Sans limitation
Sandrine MENGUY	Adjointe cheffe BSEFM	205 (FIM et FEAMPA)	75 000 €
Emma EDIMO	Gestionnaire affaires économiques	205 (FIM et FEAMPA)	75 000 €
Maryse FOUGERIT	Secrétaire	205	800 €
<b>Service infrastructures et équipements de sécurité maritime (SIESM)</b>			
Ronan ROUE	Chef SIESM	205	50 000 €
		348	
		362	
		723	
Jean-François MION	Adjoint au chef SIESM	205	50 000 €
		348	
		362	
		723	
Gilles LE MARTELOT	Secrétaire/gestionnaire	205	800 €
<b>Division des phares et balises de Bretagne Nord</b>			
Anthony MATYNIA	Chef de division	205	10 000 €
		348	
		723	
Philippe THIBAUT	Adjoint au chef de division – Chef antenne de St Malo	205	4 000 €
Erwan PERON	Atelier	205	4 000 €
Yannick CUVILLIER	Chef CEI	205	4 000 €

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

4/12ac

Thierry BENDER	Adjoint au chef CEI	205	4 000 €
David KERRELLO	Chef de pôle	205	4 000 €
<b>Division des phares et balises de Bretagne Ouest</b>			
Pierre LE LAMER	Chef de division	205	10 000 €
		348	
		723	
Gwenaëlle FLOCH	Adjointe au chef de division	205	4 000 €
Franck GRALL	Chef d'atelier	205	4 000 €
David SEVERE	Adjoint chef d'atelier	205	4 000 €
<b>Division des phares et balises de Bretagne Sud</b>			
Bruno PANNETIER	Chef de division	205	10 000 €
		348	
		723	
Robert SCHNEIDER	Adjoint au chef de division	205	4 000 €
Hoëla SABOUREAU	Adjointe au chef DPB BS – Cheffe antenne de Concarneau	205	4 000 €
Aurélie BIDOIRE	Cheffe d'atelier	205	4 000 €
Pierre-Emmanuel CABON	Chef d'équipe génie civil - Concarneau	205	800 €
<b>Division des phares et balises des Pays de la Loire</b>			
Bruno BOILLON (jusqu'au 31/12/2025)	Chef de division	205	10 000 €
		348	
		723	
David HILLAIRE	Chef de division	205	10 000 €
		348	
		723	
Pierre CHELET	Adjoint au chef de division	205	4 000 €
Laurent MELET	Chef d'atelier	205	4 000 €
Stéphane GUEDON	Adjoint au chef de division - Chef antenne Sables d'Olonne	205	4 000 €
<b>Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS)</b>			
<b>CROSS Etel</b>			
Alexis MOREL	Directeur	205	50 000 €
		348	
		362	
		723	

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

5/12ac

Gaëlig BATAIL	Directeur adjoint	205	50 000 €
		348	
		362	
		723	
<b>CROSS Corsen</b>			
Serge CHIAROVANO	Directeur	205	50 000 €
		348	
		362	
		723	
Fabrice RICHOU	Directeur adjoint	205	50 000 €
		348	
		362	
		723	
Guillaume FANTON	Chef service administratif	205	10 000 €
		348	
		362	
		723	
Maryline ZAMMIT	Cheffe du service technique	205	10 000 €
<b>SQSN</b>			
Damien LAVIGNE	Chef SQSN	205	4 000 €
Sébastien LOPEZ	Adjoint au chef SQSN	205	4 000 €
<b>CSN de Saint-Malo</b>			
Philippe LE NY	Chef de centre	205	4 000 €
<b>CSN de Brest</b>			
Sébastien LE VEY	Chef de centre	205	4 000 €
<b>CSN de Concarneau</b>			
Arnaud CONAN	Chef de centre	205	4 000 €
<b>CSN de Lorient</b>			
Eric BIHAVAN	Chef de centre	205	4 000 €
<b>CSN de Saint-Nazaire</b>			
Jean-Marc CEVAER	Chef de centre	205	4 000 €
Pierre VIGOUROUX	Adjoint au chef de centre	205	4 000 €
<b>SSGM</b>			
Emmanuelle BOST	Médecin chef interrégional (Lorient)	205	4 000 €
Dominique LANDRIN	Médecin chef interrégional (Lézardrieux)	205	4 000 €
Jennifer ALMAS	Infirmière régionale	205	4 000 €

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

6/12ac

<b>Comité local d'action sociale (CLAS)</b>			
Michel LE RU	Président du CLAS	217	800 €

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

7/12ac

### **ARTICLE 3 : SUBDÉLÉGATION D'ORDONNATEUR SECONDAIRE**

Subdélégation est donnée aux personnes ci-dessous aux fins d'engagement et d'ordonnancement des dépenses, de paiement des aides et subventions et d'émission des titres de perception de recettes, dans le cadre de leurs fonctions et attributions respectives :

<b>Agent</b>	<b>Poste</b>	<b>BOP</b>	<b>Montant maximal (HT)</b>
<i>Cabinet de Direction</i>			
Jacqueline JOUVENCE	Directrice de cabinet	205	4 000 €
Sylvie ANTONIO	Secrétaire de direction	205	4 000 €
Anne DECK	Secrétaire	205	4 000 €
<i>Secrétariat Général</i>			
Sébastien ARNOUX	Chef bureau finances	113	Sans limitation
		205	
		217	
		348	
		349	
		362	
		380	
		723	
Laurence LOPEZ	Gestionnaire finances	113	25 000 €
		205	
		217	
		348	
		349	
		362	
		380	
		723	
Adrien HARDY	Gestionnaire finances	113	15 000 €
		205	
		217	
		348	
		349	
		362	
		380	
		723	
Yann FLEURY	Chef USI	205	25 000 €

Stéphanie FACHON	Cheffe UFASST	205	10 000 €
		217	
Marie CHAPUIS	UFASST	205	10 000 €
		217	
Claire LE MAREC	UFASST	205	10 000 €
		217	
Thierry NOEL	Expert RH	217	10 000 €
Sonia AVENARD-BRICAUD	Cheffe bureau RH	217	10 000 €
Cindy CAULIER	Gestionnaire RH	217	800 €
Patricia TIREL	Gestionnaire RH	217	800 €
Caroline NIZET	Gestionnaire RH	217	800 €
<b>SCAM</b>			
Gaëlle CHAIGNEAU	Cheffe SCAM	205	15 000 €
Laurent MENGUY	Adjoint à la cheffe de service	205	15 000 €
Nathalie BRUHAUX	Secrétaire	205	4 000 €
<b>SRAFM</b>			
François PETIT	Chef de service	205	4 000 €
Maryse FOUGERIT	Secrétaire	205	4 000 €
<b>MCPML</b>			
Hélène LEGRAND	Cheffe de service	205	4 000 €
Yannick DEBRABANT	Adjoint à la cheffe de service	205	4 000 €
Jean-Grégory MERCIER	Secrétaire	205	4 000 €
<b>SIESM</b>			
Ronan ROUE	Chef de service	205 (recettes)	Sans limitation
		205	25 000 €
Jean-François MION	Adjoint au chef SIESM	205 (recettes)	Sans limitation
		205	25 000 €
Lionel NEZET	Gestionnaire finances	205 (recettes)	Sans limitation
		205	25 000 €
		348	
		349	
		362	
		723	
Gilles LE MARTELOT	Secrétaire/gestionnaire	205	15 000 €

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dir-m-namo@developpement-durable.gouv.fr

9/12ac

<b>Division des phares et balises de Bretagne Nord</b>			
Anthony MATYNIA	Chef de division	205	15 000 €
Sophie SAUVAITRE	Secrétaire/gestionnaire	205	15 000 €
Philippe THIBAUT	Adjoint au chef de division – Chef antenne de St Malo	205	15 000 €
<b>Division des phares et balises de Bretagne Ouest</b>			
Pierre LE LAMER	Chef de division	205	15 000 €
Gisèle LAZENNEC	Secrétaire/gestionnaire	205	4 000 €
Catherine RAOUL	Secrétaire/gestionnaire	205	15 000 €
<b>Division des phares et balises de Bretagne Sud</b>			
Bruno PANNETIER	Chef de division	205	15 000 €
Hoëla SABOUREAU	Adjointe au chef DPB BS – Cheffe antenne de Concarneau	205	15 000 €
Mireille GUIBERT	Secrétaire/gestionnaire	205	15 000 €
<b>Division des phares et balises des Pays de la Loire</b>			
Bruno BOILLON (jusqu'au 31/12/2025)	Chef de division	205	15 000 €
David HILLAIRE	Chef de division	205	15 000 €
Stéphane GUEDON	Adjoint au chef de division – Chef antenne des Sables d'Olonne	205	15 000 €
Julie LAPINA	Secrétaire/gestionnaire	205	15 000,00 €
<b>SGMEM</b>			
Yves TERTRIN	Chef de service	205	4 000 €
Catherine LE SCODAN	Secrétaire	205	4 000 €
Noria PENHOAT	Secrétaire	205	4 000 €
Katia RUBIANO	Secrétaire	205	4 000 €
<b>CROSS</b>			
<b>CROSS Etel</b>			
Alexis MOREL	Directeur	205	15 000 €
Gaelig BATAIL	Directeur adjoint	205	15 000 €
Aliette LE DORZE	Secrétaire/gestionnaire	205	15 000 €
<b>CROSS Corsen</b>			
Serge CHIAROVANO	Directeur	205	15 000 €
Fabrice RICHOU	Directeur adjoint	205	15 000 €
Guillaume FANTON	Chef service administratif	205	15 000 €
Emilie BLONDEAU	Secrétaire/gestionnaire	205	15 000 €
<b>SQSN</b>			
Damien LAVIGNE	Chef de service	205	4 000 €

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

10/12ac

Sylvie BELLOUR	Secrétaire/gestionnaire	205	4 000 €
<b>CSN de Saint-Malo</b>			
Philippe LE NY	Chef de centre	205	4 000 €
Sylvie VAULEON	Secrétaire/gestionnaire	205	4 000 €
<b>CSN de Brest</b>			
Sébastien LE VEY	Chef de centre	205	4 000 €
Patricia APPRIOU	Secrétaire/gestionnaire	205	4 000 €
<b>CSN de Concarneau</b>			
Arnaud CONAN	Chef de centre	205	4 000 €
Sylvie LE MOING	Secrétaire/gestionnaire	205	4 000 €
Sandrine PAUTREL	Secrétaire	205	4 000 €
<b>CSN de Lorient</b>			
Eric BIHAVAN	Chef de centre	205	4 000 €
Virginie BEN AZRA	Secrétaire/gestionnaire	205	4 000 €
<b>CSN de Saint-Nazaire</b>			
Jean-Marc CEVAER	Chef de centre	205	4 000 €
Julie LEBIHAIN	Secrétaire/gestionnaire	205	4 000 €
<b>SSGM</b>			
Emmanuelle BOST	Cheffe de service	205	4 000 €
Dominique LANDRIN	Cheffe de service	205	4 000 €
Jennifer ALMAS	Infirmière régionale	205	4 000 €

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté abroge l'arrêté de la directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest n° 41/2025/DIRM-NAMO/RUO du 1<sup>er</sup> décembre 2025, portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de pouvoir adjudicateur.

**ARTICLE 5 :**

La Directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique – Manche-Ouest et les agents bénéficiaires de la délégation de signature sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la direction régionale des finances publiques des Pays de la Loire et publié aux recueils des actes administratifs des préfectures des régions Pays de la Loire et Bretagne.

Fait à Nantes, le 08 décembre 2025

La directrice interrégionale de la mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest

**DIRECTION INTERREGIONALE DE LA MER  
NORD ATLANTIQUE-MANCHE OUEST**

Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche  
44200 NANTES

Sandrine SELLIER-RICHEZ

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest  
Cité administrative de Nantes  
12 boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES  
02.40.44.81.10 - dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

11/12